



EADS Astrium

Les nouvelles conditions de l'efficacité militaire

Hier, à l'uniformité étatique de la menace correspondait un modèle de forces consolidé encore récemment par les caractéristiques de l'affrontement des blocs. Aujourd'hui, s'il est impératif de conserver la capacité de conduire des guerres conventionnelles afin d'en réduire l'occurrence par le maintien de la supériorité et de produire, autant que nécessaire, de la violence contraignante et dissuasive, il est tout autant nécessaire d'**adapter les capacités de défense aux nouvelles conditions d'engagement des forces.**

Un monde marqué par la coexistence de plusieurs logiques conflictuelles doivent correspondre des modèles de forces renouvelés, sans relation homothétique avec ceux qui prévalaient naguère.

PAR LE GÉNÉRAL VINCENT DESPORTES, COMMANDANT LE CENTRE DE DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES

De la nouvelle relativité de la capacité de destruction

Un rôle refaçonné

Pour les systèmes de force, la capacité de destruction demeure importante en soi, même si elle l'est nettement moins en proportion. **La destruction demeure le plus souvent essentielle pour gagner la bataille de l'intervention, étape indispensable** bien que désormais intermédiaire vers la réalisation de l'objectif stratégique. Au cours des phases de stabilisation, désormais phases décisives des conflits puisque ce sont elles qui permettront ou non la réalisation de l'effet politique recherché, la capacité de coercition doit encore soutenir les autres formes d'action et pouvoir faire face aux inévitables résurgences de violence.

Par ailleurs, si la seule destruction sera, à l'avenir bien moins que par le passé, à même de conduire aux solutions politiques pour les crises justifiant l'emploi de la force armée, elle garde **un rôle fondamental de "réassurance"**. Il n'y a en effet guère de doute que, face à un ennemi nouveau, protéiforme et peu doté en capacités modernes, la puissance technologique - manifestée, par exemple, par l'arme aérienne ou navale - joue un rôle de garantie ultime des troupes au contact. Par l'assurance qu'elle donne, elle augmente leurs capacités propres et, dans une certaine mesure, dissuade l'adversaire, lui interdisant des agressions de tel niveau ou de tel objectif. L'armée rustique d'une grande puissance disposant de réelles capacités interarmées n'est pas comparable, même à qualités propres équivalentes, à une armée rustique qui en serait dépourvue. Aussi bien d'ailleurs, la projection d'une armée de contact suppose-t-elle **nécessairement une capacité interarmées multiformes** qui demande elle-même de lourds investissements financiers et technologiques.

Des limites opérationnelles

Cependant, **la dé-étatatisation de la guerre déprécie aujourd'hui la capacité de destruction** qui, effective ou potentielle, a jusqu'à aujourd'hui traditionnellement représenté le mode d'action central de la force armée s'opposant à son pair.

La supériorité technologique ne dissuade plus l'adversaire non conventionnel et la logique capacitaire, qui oppose des capacités à des capacités, ne l'impressionne pas ; il ne recherche plus la supériorité parce qu'il sait que la victoire militaire - au sens classique et avec les moyens classiques - n'est plus la condition de la victoire politique. Face à lui, la frappe à distance de sécurité, sur le mode "tire et oublie", est souvent vaine. Il ne s'agit plus, en effet, d'atteindre des objectifs conventionnels, mais de parvenir à des résultats d'une autre nature, relevant du cognitif et du psychologique. Céder à la facilité d'agir par des moyens classiques dans l'espace physique traditionnel afin de détruire matériellement l'adversaire non conventionnel conduit rarement au résultat politique.

Dès lors qu'il ne s'agit plus de réduire l'aptitude d'un Etat à s'opposer à une tierce volonté, les moyens de destruction des capacités de confrontation des Etats perdent de leurs sens. Ils en perdent d'autant plus que les moyens de la violence asymétrique sont beaucoup moins vulnérables aux coups conventionnels ; ils n'offrent plus guère de cibles au feu de haute technologie. Les stratégies et armements classiques s'en trouvent partiellement frappés d'inutilité, tandis que **l'aptitude à produire des effets non uniquement militaires devient l'un des critères d'utilité des systèmes de forces**.

Une certaine délégitimation

Parallèlement à la **dépréciation progressive de la destruction en tant qu'outil militaire et politique**, on constate qu'elle se trouve également **peu à peu délégitimée**. Deux phénomènes fondent cette évolution.

Le premier est la **révolution de l'information**. Désormais, tout acte de destruction - et ses inévitables dommages collatéraux - est rapidement porté devant le tribunal de l'opinion publique internationale, prompt à juger sur des critères bien éloignés des logiques politiques ; or, les sociétés avancées sont fragiles devant les pertes et la violence projetées en boucle sur les écrans domestiques. Le deuxième phénomène est que, désormais, **les forces sont engagées souvent pour des intérêts qui ne sont plus vitaux pour les nations** ou, du moins, qui n'apparaissent pas tels à leurs citoyens ; or, tandis que ce caractère vital autorisait par lui-même, dans l'esprit d'une légitime défense nationale, l'action de destruction, le caractère relatif de l'intérêt défendu retire désormais à cette dernière, dans la conscience internationale, sa moralité. En quelque sorte, la destruction diminue la légitimité de l'action constituée elle-même, aujourd'hui, en condition de la liberté d'action.

Les règles de la nouvelle efficacité militaire

Les critères encadrants

L'évolution de la société et des contextes d'emploi des forces, conjuguée à la disponibilité immédiate de l'information partout dans le monde, a renforcé **trois critères essentiels pour l'acceptabilité de la violence militaire, et donc pour la liberté d'action du politique**.

Le premier est **le respect des valeurs essentielles des sociétés intervenantes**. Ces valeurs, souvent à l'origine de la décision de l'usage de la force, constituent le socle tant du "droit à la guerre" que du "droit de la guerre". Le deuxième critère est **la légalité** ; la multiplication des instruments juridiques et des cours internationales spéciales impose à l'action militaire de se développer dans un contexte juridique clair. Le troisième critère, synthèse enrichie des deux premiers, est **la légitimité de l'action**, intrinsèque ou à construire ; étroitement liée au choix des voies et moyens, aux modalités et à l'intensité de la force, aux règles

d'engagement, elle est fragile. Devant en permanence être protégée et consolidée, elle dépend étroitement des stratégies de communication, même dans les cas où elle semble aller de soi car, dans les esprits contemporains, la "guerre juste" ne coïncide pas obligatoirement avec la guerre légale.

En aval de ce dernier critère, se renforce **l'idée de stricte nécessité ou de stricte proportionnalité** : elle impose la capacité permanente de modulation et d'ajustement, la capacité de réversibilité des modes et moyens d'action, en fonction d'une perception fine de l'environnement et de ses évolutions nécessairement acquise au contact.

En ce sens, la crédibilité du système sécuritaire n'est plus fondée sur les rapports de forces tels qu'ils étaient conçus du temps de la guerre des Etats, mais sur la capacité à rencontrer l'adversaire sur son propre terrain en collant au plus près à sa réalité fluctuante. L'approche traditionnelle du "haut vers le bas" des conflits interétatiques (s'en prendre à l'Etat, en privilégiant désormais l'action depuis la troisième dimension), se voit supplantée par l'approche du "bas vers le haut", puisqu'il s'agit le plus souvent de repartir du sol et de la population pour reconstruire l'Etat. Par l'éloignement du terrain qu'elle recherche, **la "révolution dans les affaires militaires" apparaît dès lors en décalage avec l'évolution récente des conflits** et incapable, dans la majorité des situations, d'apporter à ces derniers la réponse idoine.

Agir dans la durée

Les conflits modernes se caractérisent, on l'a vu, par une action autant psychologique - par la conquête des esprits et des volontés - que matérielle, et ils exigent de ce fait une action dans la durée. Face aux nouvelles menaces et aux nouveaux environnements, **la recherche d'un résultat immédiat ou même rapide constitue le plus souvent une erreur** pour des questions

issues du temps long et ne pouvant se traiter que sur cette échelle. L'idée faussement séduisante mais régulièrement rejetée par l'expérience du "*first in, first out*", c'est-à-dire l'idée de l'intervention en premier conçue pour être ponctuelle suivie d'un désengagement voulu d'emblée le plus rapide possible avant même la résolution politique des conflits, n'est compatible - sauf à exporter la responsabilité vers d'autres - ni avec la réalité des crises, ni avec la subordination naturelle des nécessités techniques militaires à la décision politique, ni avec la partition indispensable que seules les armées peuvent jouer dans le processus de résolution des crises. D'ailleurs, le succès d'une gestion de crise se juge de longs mois ou de longues années après le début de l'intervention et non sur l'efficacité de l'action initiale de coercition qui ne constitue jamais l'action décisive conduisant directement au résultat stratégique escompté.

Il s'agit plus désormais de persuader dans la durée, par le contact et le dialogue, que d'imposer sur le court terme par la contrainte et la capacité de destruction. Ce qui compte, c'est l'accompagnement autant que l'intervention. En ce sens, **la tendance, née des avancées technologiques de la Guerre froide, à éloigner le soldat du champ de bataille ne peut favoriser les solutions durables.**

On remarquera que la nature même des nouveaux conflits diminue pour eux la capacité à être bornés dans le temps. La guerre limitée suppose en effet un dialogue entre interlocuteurs que ne permettent plus la dé-étatisation et l'éparpillement volontairement désorganisé d'un adversaire souvent privé d'unité politique. Si la déliquescence des Etats est désormais souvent à l'origine des crises, elle est tout autant responsable de la difficulté à les résoudre.

Agir dans le même espace que l'adversaire

Face à la surpuissance classique de son opposant, **l'adversaire n'a que le choix de refuser le combat "à armes semblables"**

et de rechercher l'affrontement dans des espaces opérationnels où il peut espérer parvenir à des résultats politiques sans avoir besoin de succès militaires que de très bas niveau. La guerre rationnelle, classique, renforcée en cela par les errements de la Guerre froide, utilise les quatre espaces terrestre, maritime, aérien et électromagnétique ; le nouvel adversaire les délaisse pour aller user de ses propres avantages dans l'infosphère - ou espace de la communication informationnelle - et l'espace humain très marqué par ses dimensions affectives et irrationnelles.



C'est **dans l'infosphère - où se déroule désormais la bataille entre le faible et le puissant** - que l'adversaire cherche à jouer sur les opinions publiques. L'infosphère organisant la déconnexion des espaces stratégiques et tactiques, les progrès dans le domaine des communications permettent à l'adversaire de se projeter hors du champ de bataille physique, de transposer au niveau stratégique des succès tactiques et d'en construire directement les victoires politiques. En ce sens, jouant sur la sensibilité et la versatilité des opinions publiques, **la communication - courtier du marché de la pitié - est devenue le terrain de la victoire ou de la défaite** ; à travers elle, la tribune devenant tribunal, l'action joue ses résultats et son acceptabilité par le biais de l'image qu'elle projette.

Parvenir au résultat politique, c'est aujourd'hui prendre conscience que la puissance est sous contrôle de l'opinion et que **la victoire suppose de mener le combat dans les espaces où l'adversaire porte le sien.**

Agir au contact

En raison du contexte très mouvant des nouvelles situations conflictuelles, la bonne intelligence de ces dernières constitue un facteur clef de l'efficacité, par la capacité qu'elle confère d'adaptation en continu à l'événement. L'identification de l'adversaire s'avérant incertaine, la discrimination ami/ennemi ne pouvant être généralement le fait que du renseignement humain, de contact, **la compréhension de la menace demande une vision terrain plus qu'une vision technique** ; il ne s'agit plus de percevoir des masses de chars et de localiser des cibles potentielles, mais de comprendre des milieux sociaux, des comportements, des psychologies.

Le chef militaire devra **appréhender avec doigté les sensibilités d'un environnement complexe et changeant**, ce qui ne peut se faire que sur le terrain, au contact, à l'affût des micro-fluctuations des circonstances. Cela lui permettra de graduer l'emploi de la force et d'assurer la réversibilité des dispositifs dans la fluidité des situations, en assurant ainsi la continuité du lien entre action tactique et action politique.

Agir dans la continuité physique

La fluidité et l'ubiquité des menaces, désormais émancipées du cadre territorial, la mondialisation des comportements et des contestations dévalorisent les bastions dans lesquels les sociétés avancées se pensaient efficacement protégées.

Cette continuité de la menace impose, en effet, celle de la réponse et valorise les **systèmes de forces capables d'agir si nécessaire en continu**, avec des outils et suivant des méthodes quasiment identiques, de part et d'autre de la frontière : **au continuum des menaces, dans l'espace et dans le niveau, doit répondre un continuum des capacités d'action.**

Au centre des nouvelles conflictualités, **la lutte contre le terrorisme international constitue un cas particulier**, à prendre cependant en compte sur la durée puisqu'il est probable que ce fléau continuera encore longtemps à se nourrir des disparités et déséquilibres nés des accès différenciés à la richesse et à la connaissance. Dans ce domaine, la destruction des terroristes et, éventuellement, de leurs sanctuaires - pour indispensable qu'elle puisse être - ne constitue qu'un des volets du succès.

Le terrorisme étant davantage un mode de communication qu'un moyen de combattre, il faut se placer sur le même espace en évitant d'envoyer des messages - de destruction par exemple - qui consolident l'action terroriste et enrichissent son milieu. **La clef de la lutte contre le terrorisme se trouve dans la combinaison d'une action directe et d'une action en profondeur, dans la durée, au contact, avec la nécessité d'agir davantage sur les causes et les esprits que sur les symptômes.** En ce sens, à l'extérieur du territoire national, la lutte contre les terroristes concerne désormais directement des unités terrestres entraînées mais banalisées.

Dans ce cadre, **les forces armées doivent prendre une part active à l'accompagnement de la lutte contre les terroristes ou, directement, au contre-terrorisme** - qui cherche à prévenir l'action et à agir sur les causes même des menaces - préférable à l'antiterrorisme, qui répond lui à l'attentat : le préventif est supérieur au curatif, et le premier bénéficie de l'action des troupes au contact. La dualité des forces au sol leur permet cependant de combiner ces deux types d'action dans la continuité et de participer directement et très efficacement, au profit de la sécurité des Français, à la lutte antiterroriste, aujourd'hui à l'extérieur du territoire national, demain à l'intérieur si, hélas, cela devenait nécessaire.